

ANNEXE « C » - POSTES À HORAIRES PARTICULIERS AUTRES QUE DE 9 H À 17 H ET DE 7 H 30 À 16 H 15

Titre de fonction	Unité administrative	Horaires
Agent(e) de sécurité 1 (jour)	Bureau de la prévention et de la sécurité	Lundi au vendredi 7 h à 15 h
Agent(e) de sécurité 2 (soir)	Bureau de la prévention et de la sécurité	Lundi au vendredi 15 h à 23 h
Agent(e) de sécurité 3 (nuit)	Bureau de la prévention et de la sécurité	Lundi au vendredi 23 h à 7 h
Agent(e) de sécurité 4 (jour)	Bureau de la prévention et de la sécurité	Lundi au vendredi 6 h 30 à 14h30
Agent(e) de sécurité 5 (jour)	Bureau de la prévention et de la sécurité	Lundi au vendredi 14 h 30 à 22 h 30
Agent(e) de sécurité 6 (soir)	Bureau de la prévention et de la sécurité	Lundi au vendredi 22 h 30 à 6 h 30
Préposé(e) à l'accès des locaux	Bureau de la prévention et de la sécurité	Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 Un mercredi sur 2 10h30 à 12h et de 13h à 18h30
Technicien(ne) en administration 1	Bureau de la prévention et de la sécurité	Lundi au vendredi 7 h à 15 h
Technicien(ne) en administration 2	Bureau de la prévention et de la sécurité	Lundi au vendredi 8 h à 16 h

ANNEXE « C » - POSTES À HORAIRES PARTICULIERS AUTRES QUE DE 9 H À 17 H ET DE 7 H 30 À 16 H 15

Titre de fonction	Unité administrative	Horaires
Plâtrier(ère), tireur(euse) de joints et peintre	Service de la gestion des actifs immobiliers	<p>Période : Du premier lundi du mois d'octobre au commencement de la période estivale prévue à l'article 31.02 de la convention collective de chaque année.</p> <p>7 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 15</p> <p>1re semaine : Lundi au jeudi et 1 jour de fin de semaine.</p> <p>2e semaine : Lundi au vendredi.</p>
Plâtrier(ère), tireur(euse) de joints et peintre	Service de la gestion des actifs immobiliers	<p>Période : Du premier lundi du mois d'octobre au commencement de la période estivale prévue à l'article 31.02 de la convention collective de chaque année.</p> <p>7 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 15</p> <p>1re semaine : Lundi au vendredi.</p> <p>2e semaine : Lundi au jeudi et 1 jour de fin de semaine.</p>
Technicien(ne) en administration	Service de la gestion des actifs immobiliers	<p>Lundi au vendredi 7 h à 12 à 12h30 à 14h</p>
Ingénieur(e)	Service de la gestion des actifs immobiliers	<p>Lundi au vendredi 5 h 45 à 14 h 15</p>
Commis aux services à la clientèle	Bureau de la Registraire	<p>Lundi au vendredi (horaire au comptoir) 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30</p>

ANNEXE « C » - POSTES À HORAIRES PARTICULIERS AUTRES QUE DE 9 H À 17 H ET DE 7 H 30 À 16 H 15

Titre de fonction	Unité administrative	Horaires
Commis aux services à la clientèle	Bureau de la Registraire	Lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h à 17 h
Commis aux services à la clientèle	Bureau de la Registraire	Lundi au vendredi 10 h 30 à 13 h et 14 h à 18 h 30
Commis au centre sportif	Centre sportif	Lundi au vendredi 6 h à 10 h 30 et 11 h 30 à 14 h
Commis au centre sportif	Centre sportif	Lundi au vendredi 11 h à 19 h
Secrétaire	Service aux étudiants	Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30
Chargé(e) d'application technologique	Clubs scientifiques et technologiques	Lundi au vendredi 8 h à 17 h
Commis aux services à la clientèle 1	Service de la bibliothèque	Lundi au vendredi 8 h à 11 h 30 et 12 h 30 à 16 h
Commis aux services à la clientèle 2	Service de la bibliothèque	Lundi au vendredi 14 h 30 à 18 h et 19 h à 22 h 30 <u>Du 3 janvier 2024 au 1er juillet 2024</u> Lundi au vendredi 11 h à 19 h
Commis aux services à la clientèle 3	Service de la bibliothèque	Lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00
Préposé(e) à l'audiovisuel et à la reprographie	Centre de services	Lundi au vendredi 10 h 30 à 13 h et 14 h à 18 h 30

ANNEXE « C » - POSTES À HORAIRES PARTICULIERS AUTRES QUE DE 9 H À 17 H ET DE 7 H 30 À 16 H 15

Titre de fonction	Unité administrative	Horaires
Préposé(e) à l'audiovisuel et à la reprographie	Centre de services	Lundi au vendredi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Technicien(ne) en informatique	Centre de services	Lundi au vendredi 11 h à 13 h 30 et 14 h 30 à 19 h
Technicien(ne) en audiovisuel (multimédia)	Décanat des études	Lundi au vendredi 7 h 45 à 15 h 45
Secrétaire	ÉTS Formation	Lundi au vendredi 7 h 30 à 11 h 30 et 12 h 30 à 15 h 30
Secrétaire	Service des communications et du recrutement étudiant	Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00
Technicien(ne) de l'application technologique	Département de génie électrique	Lundi au vendredi 12 h à 16 h et 17 h 30 à 20 h 30
Technicien(ne) en informatique	Services d'infrastructures	Lundi au vendredi 12 h à 16 h et 17 h 30 à 20 h 30
Commis magasinier	Service des enseignements généraux	Lundi au vendredi 12 h 00 à 20 h 00
Technicien d'application technologique	Service des enseignements généraux	Lundi au vendredi 14 h 00 à 22 h 00
Technicien d'application technologique	Service des enseignements généraux	Lundi au vendredi 7 h 30 à 15 h 30